

FORUM PROPLETE REGIONAL SANTE SECURITE AU TRAVAIL

Mardi 17 Novembre 2020

SANTÉ ET SECURITE AU TRAVAIL

UNE OFFRE STRATEGIQUE D'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES DE PROPLETE



Démarche de Prévention des TMS dans la Propreté

**PROGRAMME
PRÉVENTION DES TMS
DES ENTREPRISES DE PROPRETÉ**

Dans le secteur de la Propreté, les statistiques professionnelles relèvent une élévation importante du nombre de maladies professionnelles dont 94% sont des TMS. Plus de 50% des effectifs ont plus de 40 ans et cette part est en augmentation, avec pour conséquence un risque accru de TMS.

Prévenir ce risque professionnel constitue un enjeu social et économique fort pour la profession au regard des conséquences humaines graves qu'il entraîne pour les salariés et des coûts directs et indirects importants qu'ils génèrent pour les entreprises.

Prenant la mesure de ces enjeux, la FEP met en œuvre un Programme TMS de branche auprès de cibles prioritaires : les entreprises de propreté, les donneurs d'ordre et les concepteurs de bâtiments.

Le programme TMS se décline en deux démarches avec pour ambition de répondre aux enjeux suivants :

- > **Accompagner les entreprises à acquérir une compétence de prévention**
Il s'agit de mobiliser les entreprises de propreté sur la prévention des risques professionnels notamment des TMS. C'est former en interne un animateur prévention et les salariés afin de mieux prévenir le risque et ainsi diminuer les expositions conduisant à la survenue des TMS.
- > **Agir auprès des donneurs d'ordre et concepteurs**
Il s'agit de mener des actions de sensibilisation auprès d'une part des clients donneurs d'ordre, et d'autre part des concepteurs des bâtiments. L'objectif est de les inciter à intégrer la question de la santé au travail au regard des contraintes liées à l'activité de notre secteur.
- > **Mieux connaître les partenaires Prévention Santé au Travail**
Inscrire les démarches de prévention de l'entreprise en pluridisciplinarité (médecins du travail, CARSAT, ARACT, etc.). C'est permettre à l'entreprise de trouver les appuis nécessaires à ses questionnements pour la réalisation efficace de ses actions de prévention.
- > **Développer la performance globale de l'entreprise**
C'est inscrire la question de la santé des salariés dans l'organisation du travail afin de maîtriser les coûts cachés et réels engendrés par les accidents du travail et les maladies professionnelles.

FEP FÉDÉRATION DES ENTREPRISES DE PROPRETÉ ET SERVICES ASSOCIÉS
24, Bd Marins Gierki 94808 Villavieille Cedex
T : 01 44 77 48 00 - F : 01 47 24 90 85
idf@federation-proprete.com
www.proprete-services-associes.com

fare POUR L'EMPLOI DURABLE PROPRETÉ ET SERVICES ASSOCIÉS
1, rue Jean Jaures 94800 Villavieille
T : 01 49 58 11 30 - F : 01 49 58 11 44
contact@fare.asso.fr
www.fare.asso.fr

OBJECTIFS :

=> Concevoir et animer dans l'entreprise une démarche de prévention du risque TMS pérenne

MOYENS MIS EN ŒUVRE

- 1- Former un animateur de prévention des TMS
- 2 -Sensibiliser les différents acteurs de l'entreprise
- 3- Former des agents et des chefs d'équipe à l' APS propreté

=> Formation – Action certifiante

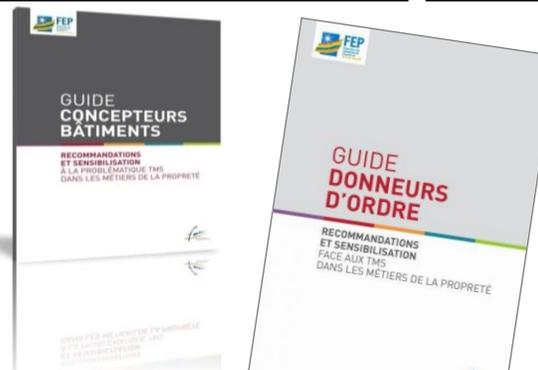
reconnue par l'Assurance Maladie Risques professionnels / INRS

La Démarche de prévention des TMS

FORMATION-ACTION

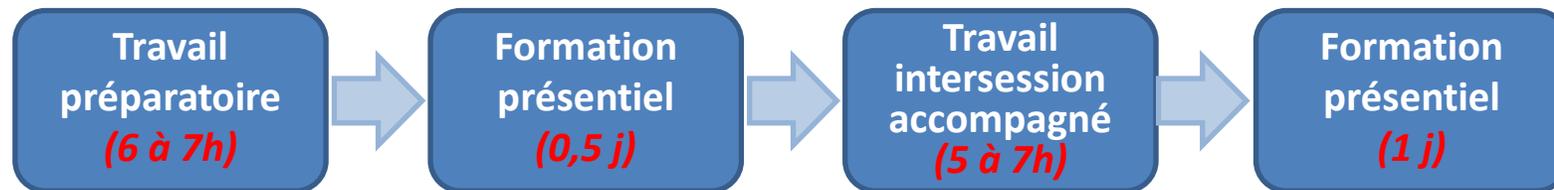
Le Dirigeant	L'Animateur de Prévention TMS (APTMS)	Chefs d'Equipe & Agents de Service
<p>Comprendre les enjeux à développer une culture de prévention des risques professionnels, notamment sur les TMS.</p> <p>Piloter le projet dans l'entreprise</p>	<p>Acquérir les compétences pour contribuer à la mise en œuvre d'une démarche de prévention TMS pérenne dans l'entreprise.</p>	<p>Intégrer la démarche de prévention des risques dans le management de proximité</p> <p>Permettre aux salariés d'intégrer la prévention des risques dans leur activité quotidienne.</p>
1 atelier en distanciel	4 j collectifs + 1,5 j indiv.	3 j collectifs

2 guides
Donneurs d'ordre et
Concepteurs de Bâtiments



Animateur Prévention Propreté (APP)

- Une **formation-action optionnelle** pour :
 - Offrir la possibilité d'une suite à la formation APTMS existante
 - Encourager le maintien et le développement des compétences des APTMS déjà formés et de la dynamique de prévention dans les entreprises
- Une **formation complémentaire reconnue par l'INRS**
 - **Objectif** : appuyer son employeur dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une démarche de prévention des RP :
 - Connaître les principaux risques du secteur
 - Animer le processus EVRP et la mise en place de mesures de prévention (PAP, PdP) à l'aide de l'outil de la branche
 - **Format** : 1,5 jour en présentiel + 1,5 j travail intersession accompagné



- **Animation** par les consultants-formateurs TMS certifiés par la branche

Une offre conçue par clé d'entrée de l'entreprise, quel que soit son niveau d'avancement dans une démarche S&ST, et pour tous les salariés



Objectifs :

Aider et Accompagner les entreprises de Propreté dans la :

- ✓ Prévention des risques professionnels
- ✓ Mise en place d'une véritable politique S&ST

Ce dispositif en ligne comporte plusieurs « portes d'entrée » possibles

Vous souhaitez prévenir les risques professionnels dans votre entreprise ?



1 outil en ligne:

- **Processus d'évaluation des risques professionnels**

Un ensemble d'outils pour l'analyse et la **prévention des risques professionnels** (fiches d'évaluation des principaux risques de la branche, DUERP, PAP, PdP)

Vous souhaitez analyser un risque spécifique sur un ou plusieurs sites ?



9 fiches d'évaluation des risques

- Risque thermique et sonore
- Risque coup, coupure, piqûre
- Risque chute de plain-pied
- Risque chute de hauteur
- Risque chimique
- Risque électrique
- Risque TMS
- Risques psycho-sociaux
- Risque routier



1 outil en ligne:

- **Diagnostic des pratiques de management de la S&ST**

Facilite la conception et le pilotage au quotidien de la politique S&ST de l'entreprise en articulation avec tous ses processus (commercial, achats, RH...)



Une offre de formation spécifique S&ST Propreté en parfaite adéquation avec ces outils

6 modules de formation

Managers, Chefs d'Equipe, Agents, Commerciaux, fonctions RH, fonction Achat

Accompagnement des TPE PME sur la santé sécurité au travail ateliers distanciels de formation

**SH801 : Les obligations légales en
matière de S&ST :
Où en suis-je ?**

**SH802 : Faire de la Santé et Sécurité
au Travail un atout dans sa relation
client**

**1h30 de web-ateliers collectifs + 1h d'entretien de suivi personnalisé pour faire de vos obligations légales
et conventionnelles une opportunité de croissance et de performance !**

**SH803 : Faire son DUERP avec le
Dispositif en ligne de la propreté**

**SH804 : Construire son Plan
d'Action de Prévention**



La prévention des RPS

FORUM SST PROPRETÉ *ONLINE*

17 novembre 2020

Sommaire

DE QUOI PARLONS-NOUS ?

LA DÉMARCHE DE PREVENTION

VOS QUESTIONS

LA PREVENTION DES RPS

RÉSULTATS DU SONDAGE : VOS ATTENTES ET VOS BESOINS SUR LA PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX,

Vos besoins et vos attentes

- **Définition et caractérisation** des risques psychosociaux
- **Des outils et des méthodes**
 - Pour **évaluer, suivre et prévenir**
 - Pour **gérer**
 - Pour **sensibiliser, former**
- **Autres attentes :**
 - **Mobiliser** les acteurs
 - **Faire face à la crise et aux nouvelles contraintes** (*gestes barrières, charges de travail supplémentaires, télétravail...*)
 - **Répondre aux besoins des salariés** (*ce qui rassure, "soulage" psychologiquement*)

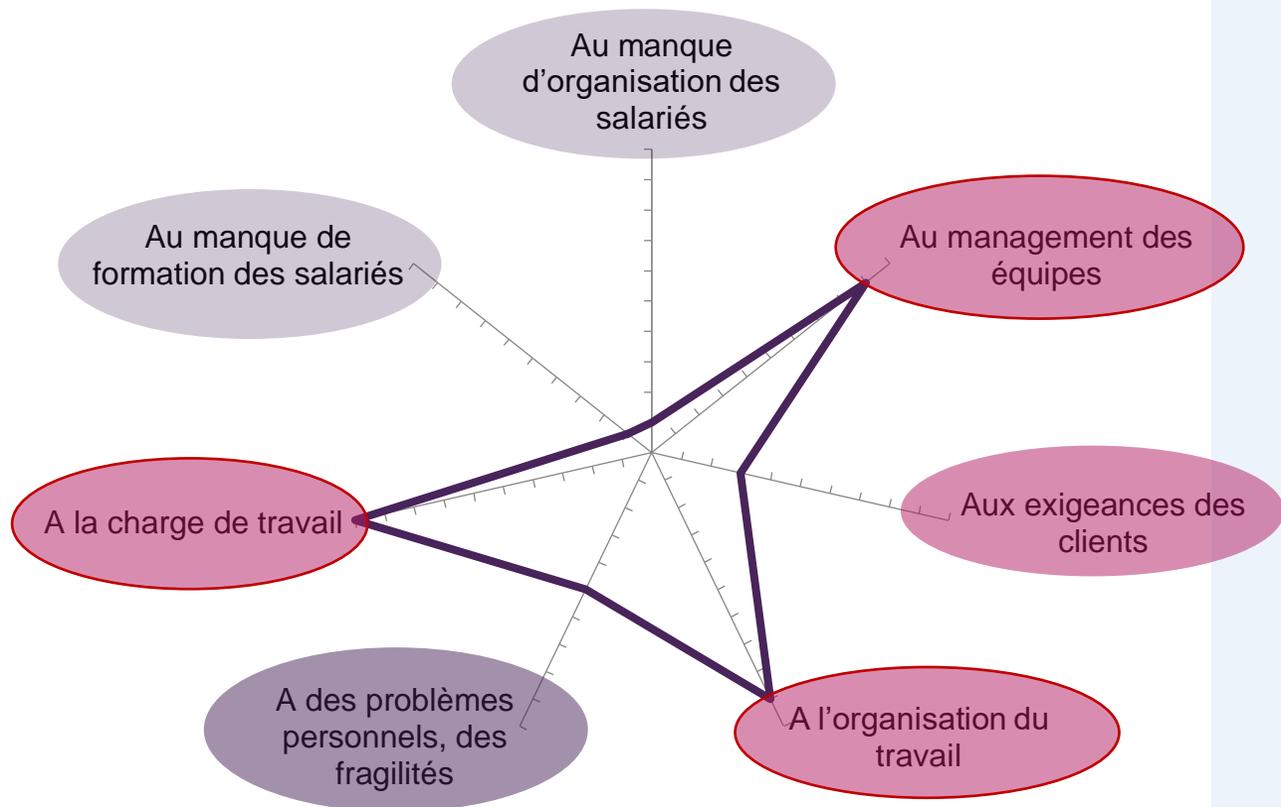
DE QUOI PARLONS-NOUS ?



DE QUOI PARLONS-NOUS ?

RÉSULTATS DU SONDAGE : *LES RPS SONT ESSENTIELLEMENT LIÉS ... ?*

Sources de RPS



Le stress

Les ressources pour réaliser le travail ne suffisent pas à faire face aux contraintes



Les difficultés personnelles des salariés les empêchent de faire face aux situations de travail



L'entreprise a une activité qui augmente

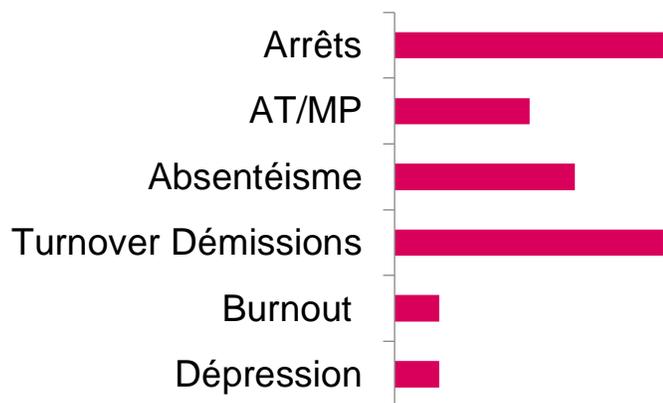


DE QUOI PARLONS-NOUS ?

RÉSULTATS DU SONDAGE : *CE QUI POURRAIENT INDIQUER DES RPS AU SEIN D'UNE ENTREPRISE*

Les indicateurs « RPS »

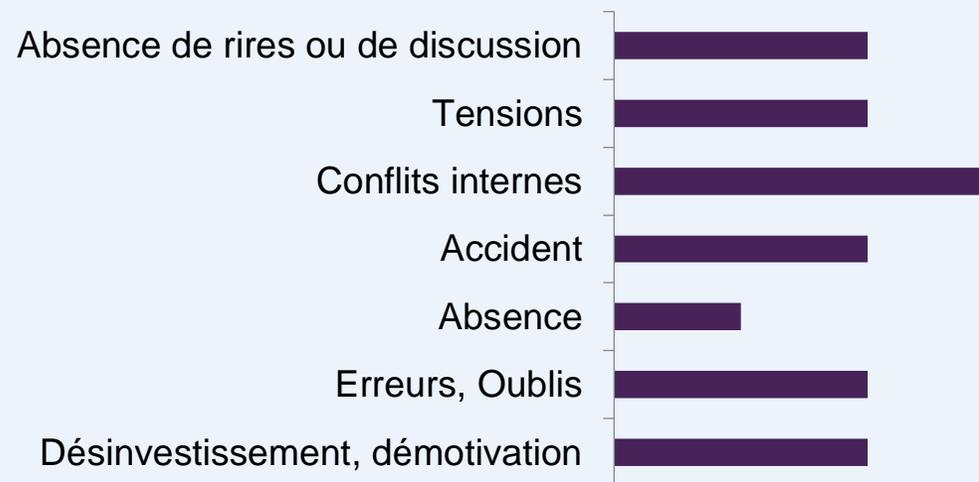
■ Indicateurs « RH / Santé » :



- *Plaintes, alertes individuelles*
- *Alerte du CSE*
- *Alerte du médecin du travail*

« Dépister les risques psychosociaux. Des indicateurs pour vous guider » Brochure ED6012. [INRS](#)

■ Indicateurs « Management » :

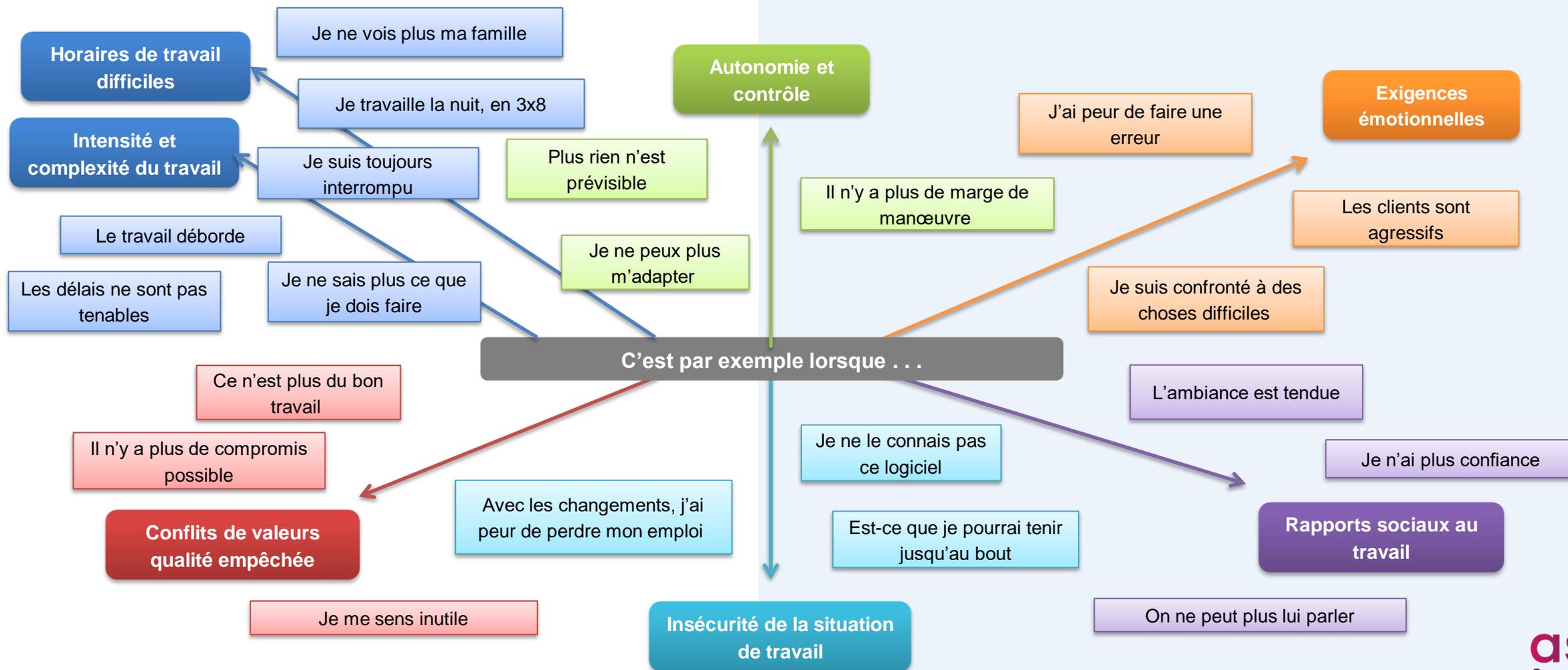


■ Indicateurs « Travail » = *facteurs de risques* :

- *Plaintes, altercations ou conflits externes*
- *Charge de travail*
- *Réorganisation du travail*
- *etc.*

DE QUOI PARLE-T-ON ?

Les différentes familles de risques (et de ressources)



DE QUOI PARLONS-NOUS ?

ILLUSTRATION

Le planning que tu m'as donné est **impossible à tenir** ! Surtout chez notre nouveau client...

Faire plus vite ? C'est impossible !
Je cours, je n'arrête pas !
Pour l'évier, c'est pas « de temps en temps », c'est tous les jours !
Et comme il est toujours encombré, je me retrouve à faire la vaisselle en plus. **C'est compliqué de dire non...**

Je ne comprends pas, c'est la même prestation que chez les autres. La seule différence c'est de passer un petit coup dans l'évier 2 fois par semaine. **Il faut être un peu plus énergique et t'organiser.**

Mais tu n'as pas à le faire ! ...
Concentre-toi sur les tâches du contrat : les poubelles, le dessus des bureaux, l'aspi...



Un agent de propreté vient se plaindre à son chef d'équipe à propos d'un chantier mis en place depuis peu, car il n'arrive pas à respecter son planning.

DE QUOI PARLONS-NOUS ?

ILLUSTRATION

Facile à dire ! Comment faire quand je passe et qu'ils sont encore dans leur bureau ou quand qu'il y en a partout ? Je suis obligé de faire des va-et-vient et de ranger avant de nettoyer. Pour l'aspirateur : il n'y en pas un à chaque étage ici, et pas d'ascenseur !

Avec tout ça, je rentre épuisé le soir et je ne vois plus mes enfants.



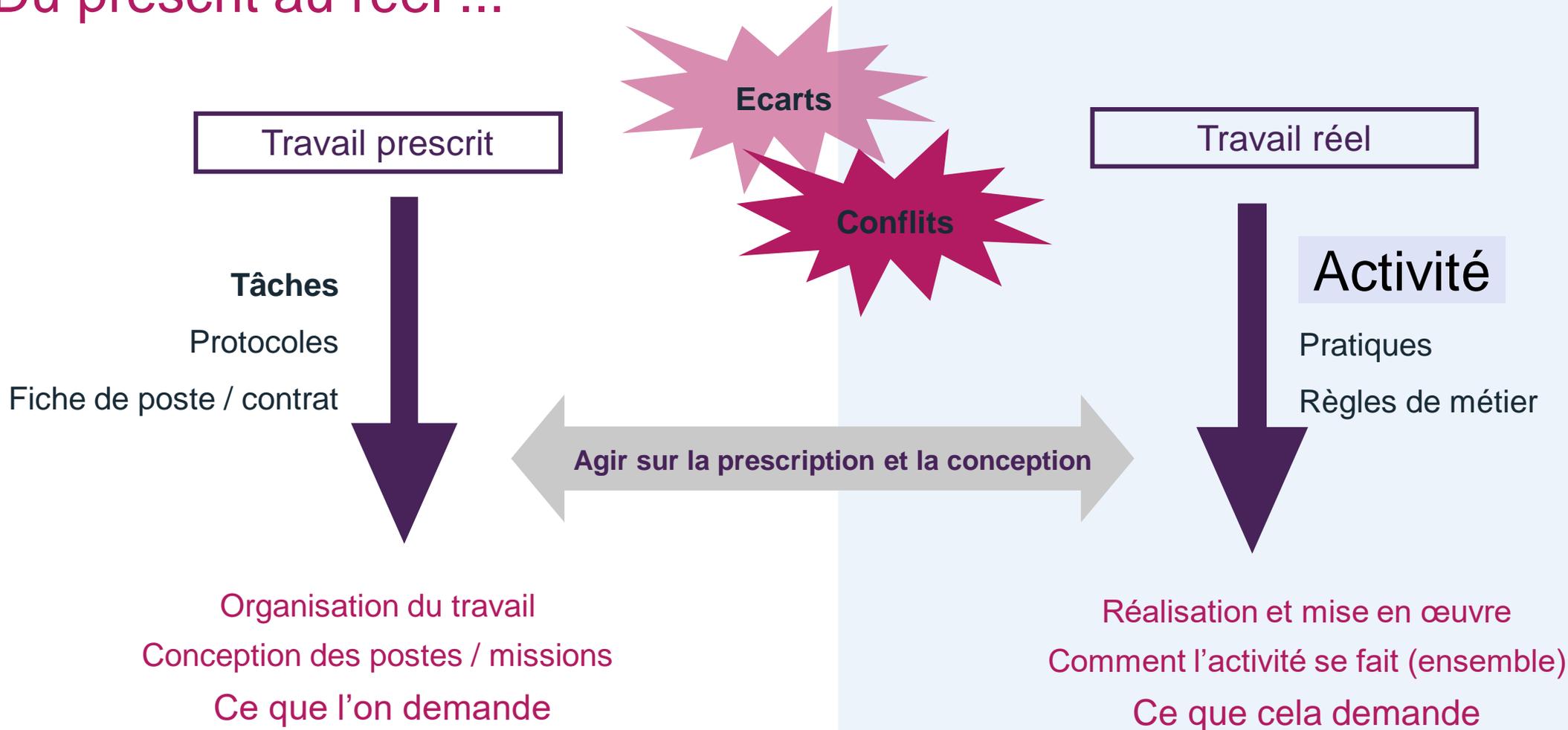
Je vais prendre rendez-vous avec le client pour régler tout ça... Tu m'accompagneras et on fera le point sur la prestation.



DE QUOI PARLONS-NOUS ?

C'EST QUOI LE TRAVAIL ?

Du prescrit au réel ...

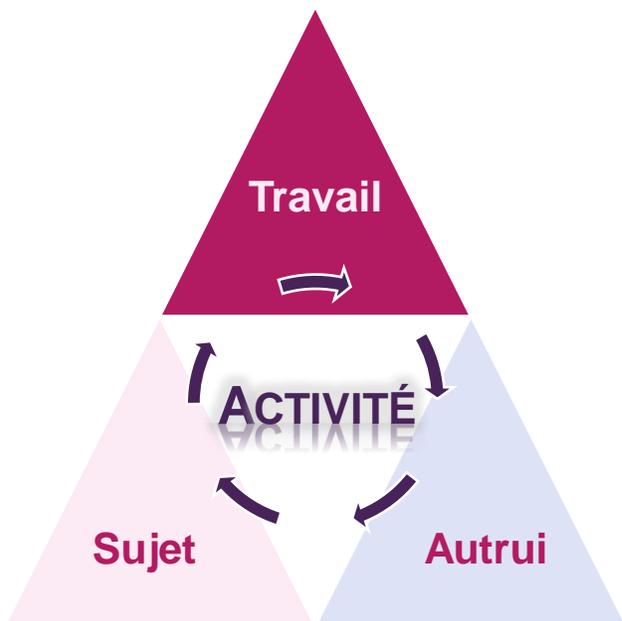


DE QUOI PARLONS-NOUS ?

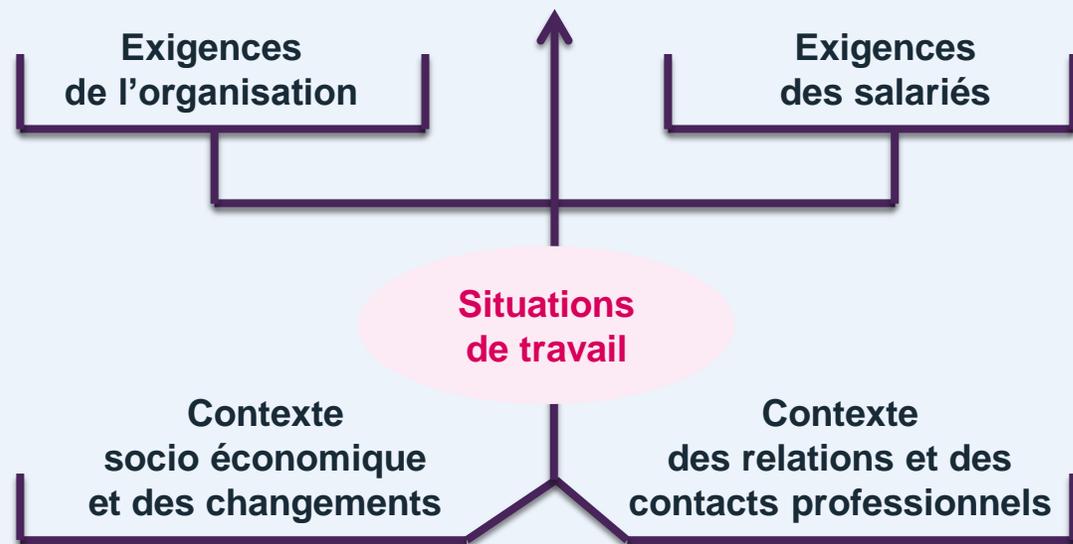
C'EST QUOI LE TRAVAIL ?

Prévenir les RPS, c'est maintenir les équilibres entre contraintes et ressources dans l'activité

- L'**activité**, ce qui est **réellement fait**, est le **résultat d'un processus dynamique** qui repose sur les **rapports sociaux au travail**



- C'est lorsque les **déséquilibres et tensions** sont excessives que le travail ainsi que la santé risquent de se dégrader et être fortement altérés.



Pour aller plus loin le modèle C2R de l'ANACT
<https://www.youtube.com/watch?v=GnGXhr-MEIk>

DÉMARCHE ET ACTIONS DE PREVENTION

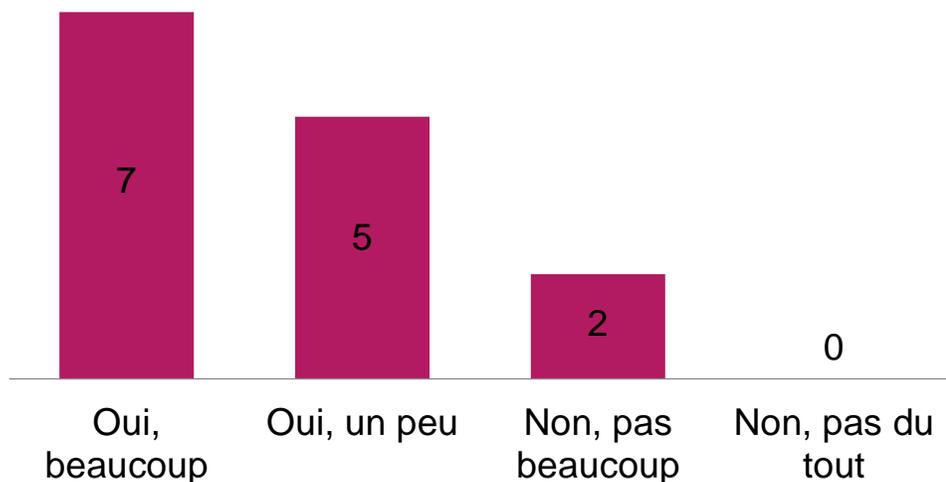


DÉMARCHE ET ACTIONS DE PREVENTION

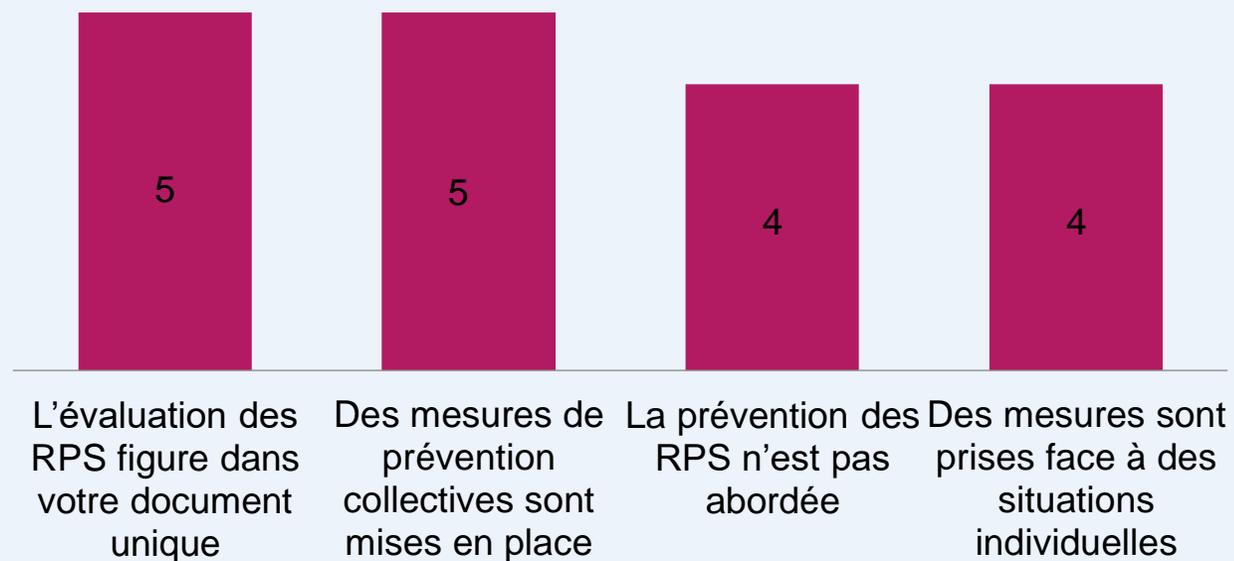
RÉSULTATS DU SONDAGE : IMPACTS DE LA CRISE ET SITUATION DE LA PRÉVENTION

Etat des lieux

- Impacts de la situation sanitaire sur l'intensité des risques psychosociaux au travail

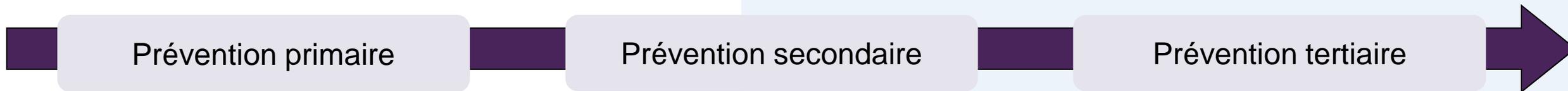


- Situation de la prévention des RPS au sein de votre entreprise



DÉMARCHE ET ACTIONS DE PREVENTION

LES TROIS NIVEAUX DE PRÉVENTION



Intervention centrée sur l'organisation du travail	Intervention centrée sur les travailleurs	Intervention centrée le travailleur
<i><u>Pour Quoi :</u></i>		
Diminuer les risques Prévenir les atteintes à la santé	Développer les compétences des salariés à faire face aux situations à risques	Accompagner et soutenir le salarié pour limiter les impacts sur sa santé
<i><u>Comment :</u></i>		
Agir sur les conditions d'emploi, les facteurs organisationnels et relationnels Actions de prévention techniques, organisationnelles et humaines	Formations Management Collectifs de travail Procédure d'alerte et d'analyse des incidents	Procédure de prise en charge (interlocuteurs internes, recours possibles ...) et de relais vers les soins Préparation du retour à l'emploi

DÉMARCHE ET ACTIONS DE PREVENTION

PRÉVENTION PRIMAIRE

Eviter ou réduire les risques

- **Démarche d'évaluation des risques psychosociaux** au travail et **plan de prévention (DUERP)** en lien avec le CSE
Identification des facteurs de risques et mise en place de mesures de prévention visant à éliminer, sinon réduire, ces facteurs de risques
- **Analyse des incidents et des accidents** en lien avec le CSE
Arbre des causes adapté pour analyser les situations générant des risques et identifier les facteurs de risques en jeu
- **Suivi et mise à jour du plan de prévention**

Outils d'identification et d'évaluation pour tous INRS

- « **Dépister les risques psychosociaux. Des indicateurs pour vous guider** » Brochure ED6012. [INRS](#)
- « **Evaluer les facteurs de risques psychosociaux, l'outil RPS & DU** ». Brochure ED6140. [INRS](#) + vidéo de présentation <https://www.youtube.com/watch?v=U6UUk4D0TwM>
- Pour les TPE/PME - « **Faire le point** » pour évaluer collectivement les facteurs de RPS et « **Faire le point pour le secteur sanitaire et social** »
<http://www.inrs.fr/risques/psychosociaux/publications-outils-liens.html>

La méthode de l'ANACT pour prévenir les RPS à partir des situations de travail

- <https://www.anact.fr/prevenir-les-risques-psychosociaux-la-methode-anact>

Conseils / démarche en prévention

- **Agir sur... les risques psychosociaux** le modèle C2R de l'ANACT pour passer à la pratique <https://www.anact.fr/agir-sur-prevenir-les-risques-psychosociaux>
- **Risques psychosociaux. 9 conseils pour agir au quotidien** : ED 6250 [INRS](#)

DÉMARCHE ET ACTIONS DE PREVENTION

PRÉVENTION SECONDAIRE

Protéger les salariés face aux risques

- Formations et **développement des compétences techniques** des salariés
- Développement des **collectifs de travail** centrés sur les ressources du métier : entraide, construction de règles collectives, mise en discussion du travail...
- **Formation des managers** intégrant la question de la place et des moyens associés à la mission
 - **Formations techniques** : animation d'équipe, discussions sur le travail, travail participatif, entretien annuel, reconnaissance ...
 - **Formations spécifiques** : identification des signaux faibles, gestion des situations aigues...

Plan de formation en lien avec les compétences métier

Accompagnements des collectifs de travail :

- espaces de discussions, analyse des pratiques, co-développement des pratiques
- <https://www.anact.fr/outils/le-kit-gratuit-mettre-en-place-des-espaces-de-discussion>

Conseils par votre service de santé

- Information auprès de votre médecin du travail

DÉMARCHE ET ACTIONS DE PREVENTION

PRÉVENTION SECONDAIRE

Protéger les salariés face aux risques

- **Dépister** en lien avec le CSE
 - Suivre les signaux d'alerte collectifs : Indicateurs de dépistage de RPS / DUERP
 - Repérer les signaux d'alerte individuels : vigilance concernant les signaux faibles
- **Alerter**
 - Dispositif interne : moyens, acteurs, processus ...
 - CSE
- **Déclencher une analyse des incidents / accidents**
 - **Signal d'alerte fort**
 - Identifier les risques et mettre en place une démarche de prévention collective

- **Conseils** par votre service de santé
Information auprès de votre médecin du travail

Ouvrages :

- Prévenir les risques psychosociaux : **Des outils pour agir sur la qualité de vie et préserver la santé en milieu professionnel** - Elodie Montreuil – DUNOD
- **Les risques psychosociaux : 30 outils pour les détecter, les gérer et les prévenir** Stéphan Pezé – Vuibert

DÉMARCHE ET ACTIONS DE PREVENTION

PRÉVENTION TERTIAIRE

Prendre soin des salariés impactés mais aussi de leur travail

- Accueillir la parole, **écouter**, **analyser** ce qui **dans le travail** génère des difficultés et agir où l'on peut agir
- Orienter le salarié vers une **prise en charge par des professionnels du soin**

- **Préparer le retour à l'emploi**
 - Au niveau individuel pour le salarié en agissant sur **l'environnement de travail**
 - Au niveau du **collectif de travail** et du **manager**

- **Visite médicale** auprès du médecin du travail
- Médecin traitant
- **Accompagnement psychologique** (mutuelle, dispositif spécifique ...)
- **Numéro d'appel national COVID 19**

Numéro national d'appel gratuit

0800.13.00.00 (n° vert)

ouvert de 24h/24 et 7j/7

- **Conseils** par votre service de santé
Information auprès de votre médecin du travail



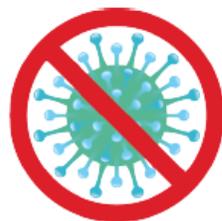
Bonnes Pratiques et Modes opératoires.





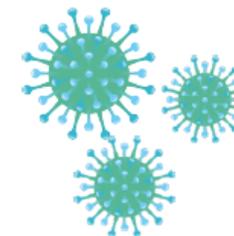
FAIBLE PROBABILITÉ :

Pas de signalement de cas covid-19 (information via le client), locaux a priori non contaminés



FORTE PROBABILITÉ :

Signalement de cas de covid-19 (information via le client), locaux à priori contaminés



SURFACES SÈCHES :

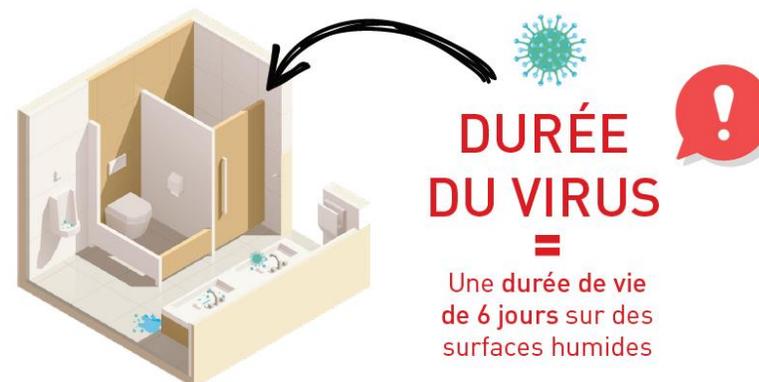


DURÉE DU VIRUS

=

Une durée de vie probable du virus pendant 3h

SURFACES HUMIDES :



DURÉE DU VIRUS

=

Une durée de vie de 6 jours sur des surfaces humides

Des outils pour accompagner les entreprises



Guide des bonnes pratiques



Des protocoles

N°1 : PARTIES COMMUNES D'IMMEUBLES



Des circulaires



Fiche conseil métier

MINISTÈRE DU TRAVAIL
Liberté Égalité Fraternité

SERVICES :
KIT DE LUTTE CONTRE LE COVID-19

**Entretien des locaux de travail par un prestataire extérieur (hors secteur sanitaire) :
quelles précautions prendre contre le COVID-19 ?**

... N°2 : LES TRANSPORTS



Des webinars



N°3 : LES BUREAUX



Faible probabilité

PROTOCOLE 1 (P1) : Sites maintenus en activité SANS présence humaine

PROTOCOLE 2 (P2) : Sites maintenus en activité AVEC présence humaine

PROTOCOLE 3 (P3) : Sites maintenus en milieu de la santé
(Etablissements de santé, hôpitaux et EHPAD)



Situation 1 :

Faible probabilité qu'un individu porteur du Covid-19 ait séjourné sur le site (*pas de contact étroit avec d'autres agents de service*)

		SURFACES	
		Humides 	Sèches 
ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUEL (EPI)	Gants jetables à usage unique ou réutilisables	✓	✓
	Blouse ou combinaison à usage unique sur tenue de base	✗	✗
	Masque	✗	✗

Le masque grand public à usage non sanitaire ou masque chirurgical pour les personnes à risque est obligatoire dans les lieux collectifs clos et il est associé au respect de la distanciation physique d'au moins un mètre.

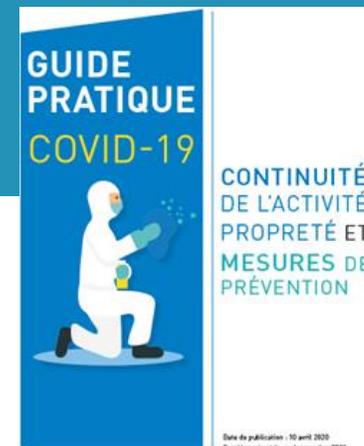


Forte probabilité

PROTOCOLE 1 (P1) : Sites maintenus en activité SANS présence humaine

PROTOCOLE 2 (P2) : Sites maintenus en activité AVEC présence humaine

PROTOCOLE 3 (P3) : Sites maintenus en milieu de la santé
(Etablissements de santé, hôpitaux et EHPAD)



Situation 2 :

Forte probabilité / avéré qu'un ou plusieurs individus porteurs du Covid-19 aient séjournés sur le site (personne contaminée non présente, pas de contact étroit avec les salariés client, ou autres agents de service)

		SURFACES	
		 Sèches + Humides 	
		<i>De préférence, privilégier une intervention après 12 heures d'inoccupation des locaux</i>	<i>Intervention moins de 12h00 après l'occupation des locaux</i>
ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUEL (EPI)	Gants jetables à usage unique ou réutilisables	✓	✓
	Blouse ou combinaison à usage unique sur tenue de base	✓	✓
	Masque	✗	✓ De type FFP si moins de 3 heures

Le masque grand public à usage non sanitaire ou masque chirurgical pour les personnes à risque est obligatoire dans les lieux collectifs clos et il est associé au respect de la distanciation physique d'au moins un mètre



FAIBLE PROBABILITÉ :

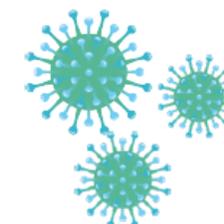
Pas de signalement de cas covid-19 (information via le client), locaux a priori non contaminés



Détergent ou détergent désinfectant virucide EN 14476

FORTE PROBABILITÉ :

Signalement de cas de covid-19 (information via le client), locaux à priori contaminés



Détergent désinfectant virucide EN 14476

Supports d'essuyage jetables ou réutilisables

RECOMMANDATIONS



- ✗ Eviter de contaminer une surface déjà décontaminée
- ✗ Ne pas assécher les surfaces traitées après l'essuyage
- ✗ La pulvérisation des produits nettoyants sur les surfaces
- ✗ Absence de sac dans les poubelles dans les parties



- ✓ Travailler du plus loin au plus près ou du haut vers le bas sans repasser sur la surface décontaminée, du plus propre vers le plus sale
- ✓ Laisser sécher naturellement
- ✓ Essuyage humide à l'aide d'un support à usage unique imprégné d'une solution de produit
- ✓ Présence de sac poubelle dans les corbeilles afin de ne pas toucher les déchets, ils peuvent



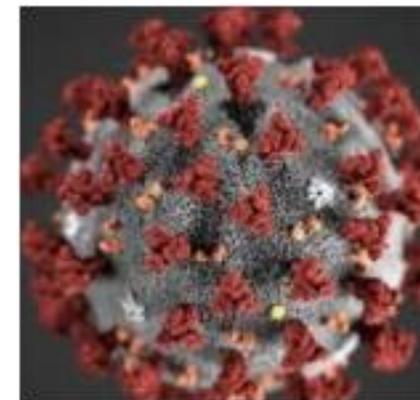
filtration HEPA.



CIRCULAIRE TECHNIQUE N°2020-05-T01

MàJ 05/06/2020

- Résultat momentané
- Efficace que si la surface est propre
- Nettoyage – désinfection classique



Procédé de nettoyage et de désinfection

* **Vapeur NFT 72-110 (2019)**

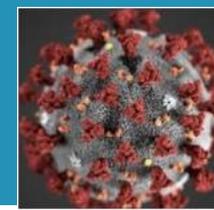
Procédés complémentaires de désinfection

* **NF T 72-281** Brumisation Méthodes de désinfection aéroportée des surfaces (DSVA)

* **Lampe UV**

Nettoyage
préalable

Les techniques de désinfection



Autre procédé !!



*** Ozone**

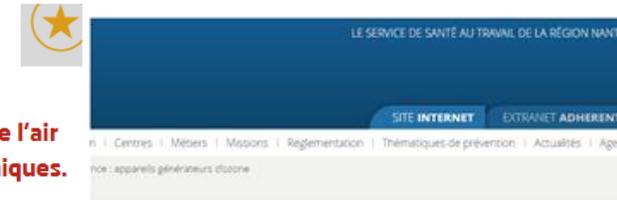
 **CIRCULAIRE TECHNIQUE N°2020-05-T01**
MàJ 05/06/2020



Vigilance sur l'utilisation des générateurs d'ozone

Ozone | *Risque professionnel* | *Sécurité* | *Santé*

Les générateurs d'ozone permettent de produire dans l'air de l'ozone (O₃) transformant l'oxygène de l'air soit par irradiation UV Ultraviolet, soit par décharge électrique haute tension sur des plaques céramiques. De nombreuses précautions sont à prendre lors de l'utilisation de ces machines.



L'ozone est un gaz incolore, très instable qui se décompose rapidement en oxygène à température ordinaire. Son odeur piquante caractéristique est décelable à une très faible concentration 0.01 ppm.

L'ozone est un gaz classé H330 « mortel par inhalation », H319 « provoque une sévère irritation des yeux » et H270 « peut provoquer ou aggraver un incendie ; comburant ».

La VLEP (Valeur Limite d'Exposition Professionnelle) de l'ozone est de 0.1 ppm pour la VLEP long terme (8h) et de 0.2 ppm pour la VLEP court terme (15mn). Le taux normal au niveau du sol varie de 0,005 à 0,05 ppm selon les saisons.

L'ozone est utilisé dans différents domaines notamment :

- la désinfection des eaux (potables, piscines, ...),
- le traitement des eaux résiduaires industrielles,
- la stérilisation de matériel à usage médical,
- la conservation des denrées alimentaires,
- la désodorisation.

L'ozone présent dans l'air est un oxydant puissant, pour autant à ce jour son efficacité sur les micro-organismes présents sur les surfaces reste à démontrer.

<https://www.monde-proprete.com/vigilance-sur-lutilisation-des-generateurs-dozone>



FORUM DE LA PROPRETÉ SPENRA/CONDAMIN NETTOYAGE 17/11/2020

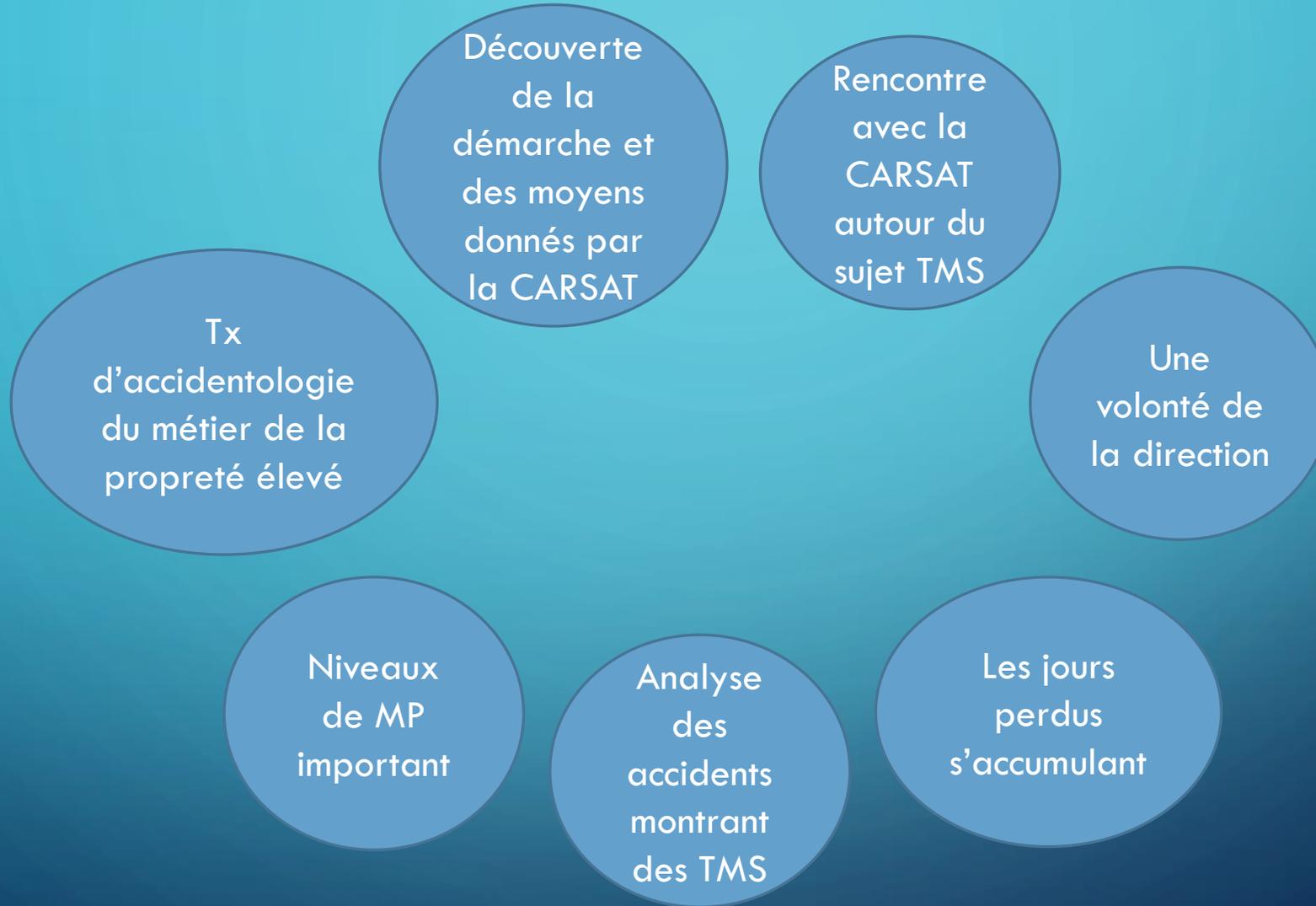
« COMMENT PRÉVENIR LES TMS DANS UNE TPE DU SECTEUR DE LA PROPRETÉ ? »



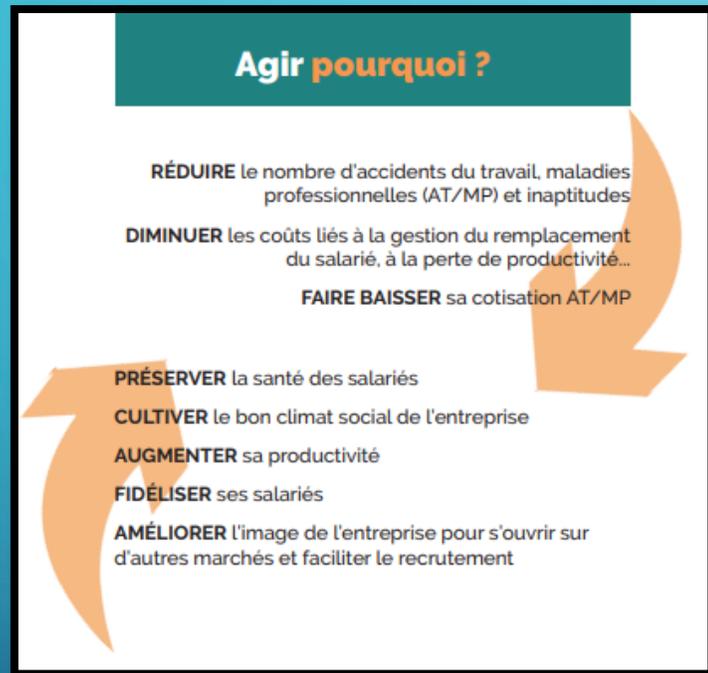
SOMMAIRE

1. LES ELEMENTS DECLENCHEURS
2. LES 8 OBJECTIFS A ATTEINDRE
3. COMMENT PRÉVENIR ?
4. FORMATION APTMS
- 5- SITUATIONS DE TRAVAIL
- 6- CONTRAT DE PREVENTION AVEC LA CARSAT

1- Les éléments déclencheurs



2- Pourquoi agir ?



← 8 objectifs à atteindre

3- Comment prévenir ?

Agir en prévention

Prévenir les TMS, c'est identifier, connaître et maîtriser les risques pour transformer durablement les situations de travail.

Les facteurs de risques d'apparition de TMS et accidents liés aux manutentions sont multiples :

- Facteurs biomécaniques : gestes répétitifs, travail statique, efforts excessifs, positions articulaires extrêmes...,
- Facteurs psychosociaux : pression du temps, manque de contrôle sur son travail, manque de soutien social...,
- Facteurs organisationnels : délais de réalisation trop courts, travail monotone ou temps de récupération insuffisant...

Pour faire ce travail de prévention, un accompagnant est indispensable dans l'entreprise. La société a fait le choix d'avoir une collaboratrice en interne pour agir vite et efficacement.

4- Formation APTMS

Animateur de la Prévention des Troubles MusculoSquelettiques

Concevoir et animer , en lien avec l'ensemble des acteurs concernés, une démarche de prévention du risque TMS.

Avec qui ? L'INHNI (le monde de la propreté) partenaire de la formation et support d'aide à la démarche.

Analyse d'un chantier du nettoyage qui engendre des TMS c'est :

- Faire une visite terrain
- Discuter avec les salariés et le Responsable d'exploitation des problèmes rencontrés
- Faire une analyse de poste du travail et une analyse ergonomique du matériel
- Trouver des solutions pour supprimer les risques TMS
- Se mettre en lien avec le fournisseur pour du matériel plus ergonomique
- Définir un plan d'action avec la direction
- Le déployer sur le terrain
- Mettre en place le nouveau matériel et former les salariés
- Avoir un retour d'expérience

5 Mois de mise en place

LE BUT → Démultiplier la démarche et les bonnes pratiques.

5- Situations de travail numéro 1

Situation 1 : Nettoyage des bureaux administratifs / ramassage du papier et des corbeilles DIB

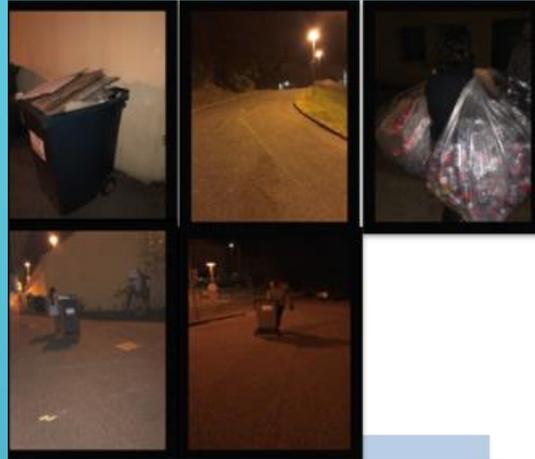


Situation 1 : Matériels préconisés

Besoins identifiés	Solutions retenues	Client / Agence	Priorité
<ul style="list-style-type: none"> - Réduire les mouvements répétitifs (debout et baissé) - Minimiser la flexion du dos - Limiter le port de charges 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'un chariot adapté avec poubelles de tri sélectif  <ul style="list-style-type: none"> - Pré imprégnation , attente de validation par le client pour poubelle haute - Mettre en place un ramasse papier par bureau  <ul style="list-style-type: none"> - Manche télescopique aspirateur 	<p>Condamine Nettoyage / Client</p>	1
<ul style="list-style-type: none"> - Travailleur isolé si pas de déroulé 	<ul style="list-style-type: none"> - PTI relié à une centrale 	<p>Condamine Nettoyage</p>	1
<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la gestion du temps 	<ul style="list-style-type: none"> - Planning en rotation 1fois sur 2 	<p>Condamine Nettoyage</p>	1

5- Situations de travail numéro 2

Situation 2: Ramassage et évacuation des déchets poubelles



Situation 2 : Matériels préconisés

Besoins identifiés	Solutions retenues	Client / Agence	Priorité
- Limiter le déplacement des poubelles	<ul style="list-style-type: none"> - Navette à déchets pour rassembler les poubelles - Changement d'organisation en commençant par les poubelles → Attention au risque d'hygiène si passage des poubelles par le couloir cuisine . Si ok par COMODIS (fournisseur), mettre en place un protocole, audit chantier pilot le 23/12/19 (Fournisseur+Elodie+Nora) Validation par causerie + signature des agents	Condamin Nettoyage	1
- Information sur les risques biologiques et à l'hygiène du corps et des mains	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation sur le port des gants via une causerie Non port des EPI = accident 	Condamin Nettoyage	2
- Limiter le poids des charges manutentionnées	<ul style="list-style-type: none"> - Aide porte container , aide à la charge de la poubelle et stop la poubelle si danger 	Condamin Nettoyage	1

6- Contrat de Prévention avec la CARSAT

